

GRAND DEBAT NATIONAL

Atelier : LA FISCALITE ET LES DEPENSES PUBLIQUES

Nombre de participants : une vingtaine. Plusieurs ont lu le document en ligne concernant le thème de notre atelier. Six exemplaires papier fournis par la mairie sont distribués sur place.

L'animateur introduit le débat en s'appuyant sur le diagnostic exposé dans le document gouvernemental qui met en évidence le caractère exceptionnellement élevé des dépenses publiques en France, ainsi que la lourdeur inégalée de la pression fiscale dans notre pays .

Cette introduction purement factuelle suscite immédiatement des réactions diverses, mais plutôt négatives, d'une partie du groupe. Un consensus semble se dégager néanmoins pour déplorer une fiscalité excessive.

Un premier intervenant critique l'effet nocif d'une TVA à 20%. Le débat qui s'ensuit portent sur les taux réduits et les multiples inconvénients qui résulteraient d'une baisse de cet impôt. Pour un certain nombre de participants, la cause est entendue et l'idée d'une baisse est repoussée.

Cette première intervention est l'occasion, chez certains, d'une mise en accusation de l'Europe qui devrait, selon eux, harmoniser les taux de la TVA ainsi que les taux de l'impôt sur les sociétés à travers tous les pays de l'Union.

Plus tard dans le débat, un certain consensus se fera pour dénoncer une absence de réciprocité dans la pratique des échanges de l'Europe avec la Chine.

L'animateur appelant l'atelier à recentrer les interventions sur les problèmes français, le débat s'oriente vers l'évasion fiscale, qu'on évalue sur le champ à 80 milliards d'euros. Consensus pour intensifier la lutte contre l'évasion fiscale . En revanche, lorsque le débat tourne autour de la suppression partielle de l'ISF, les avis sont partagés entre ceux qui ne veulent pas faire de « cadeaux aux riches » et ceux qui considèrent que l'existence de tels impôts explique en grande partie le phénomène de l'évasion fiscale.

Nouvelle confrontation des avis quand on aborde la question de la dépense publique. Pour certains intervenants, l'argent public est judicieusement utilisé : les sommes engagées permettent de couvrir un large spectre des besoins de la population, à un coût très accessible pour la majorité de nos compatriotes. Toute tentative de réduire la dépense se ferait au détriment des plus nécessiteux.

Pour d'autres, l'effort financier consenti par la collectivité ne doit pas être le seul critère pour juger de l'efficacité d'une dépense publique. Il importe, dans le domaine social, mais aussi dans tous les domaines où on a recours à l'argent public, de cibler et de gérer au mieux la dépense, en contrôlant rigoureusement l'exécution du budget et en évaluant l'efficacité du dispositif. Des économies substantielles sont possibles.

Autre sujet de discorde dans le groupe, le problème du déficit budgétaire récurrent de l'Etat a fait l'objet de nombreux échanges. En général les participants sont nombreux à condamner cette pratique du fait de l'augmentation de la dette qui en résulte. Pourtant des voix se sont fait entendre pour défendre l'endettement.

- Une personne suggère que l'Etat renonce pour un temps à l'équilibre budgétaire afin de se donner les moyens de financer les urgences dans la lutte contre le réchauffement climatique.
- Une autre personne propose une mesure semblable pour permettre de relancer l'activité économique par la consommation.
- Enfin un troisième intervenant, sans doute soucieux de trancher le débat en faveur de l'endettement, développe une argumentation visant à démontrer, en trois phrases, que le déficit des comptes publics n'est qu'apparent et qu'en réalité il n'existe pas !

Quelques remarques sur les origines du déclin économique de la France, appellent l'atelier à s'interroger sur le problème du temps de travail dans notre pays. La question des 35 h n'est pas tabou dans le groupe, pourtant beaucoup hésitent à prendre position sur une éventuelle augmentation du temps de travail.

- Quatre personnes se disent favorables à une augmentation du temps de travail (et de la rémunération)
- Quatre sont nettement opposées.

Le temps de travail dans sa globalité (horaires hebdomadaires et âge de départ en retraite) n'est pas clairement perçu, par certains membres de l'atelier, comme un handicap pour la compétitivité de nos entreprises.

ENSEMBLE DES INTERVENTIONS hors sujets évoqués plus haut

SUR LA DEPENSE PUBLIQUE :

- Supprimer les doublons administratifs issus de la décentralisation
- Remettre en cause la privatisation de la gestion des autoroutes et aéroports
- Réduire les dépenses liées aux assemblées parlementaires et aux hauts fonctionnaires
- Faire respecter les contrats incitant des entreprises à s'installer dans une région (ex. Ford Blanquefort)
- Faut-il conserver le CESE ?

SUR LA FISCALITE :

- Faut-il supprimer les niches fiscales ? Le sujet ne fait pas l'unanimité, certains estimant que la suppression de certaines niches entraînerait de nombreuses suppressions d'emplois
- A la manière du président Trump, certains intervenants suggèrent d'opérer un prélèvement sur les bénéfices emmagasinés à l'étranger par les grosses entreprises françaises
- un intervenant serait favorable à l'introduction de tranches supplémentaires de l'IR pour financer les dépenses liées à l'écologie
- Taxer les GAFA
- Taxer la spéculation financière, y compris le trading haute fréquence
- Taxer le kérosène et le fioul maritime
- Taxer les produits de luxe
- Diminuer les taxes sur les produits bio
- Augmenter les taxes sur les résidences secondaires
- Un intervenant estime que la dépénalisation du cannabis rapporterait 1,3 milliards d'euros

DIVERS :

- Un intervenant est favorable à un SMIC qui passerait à 1400 euros
- Les logements sociaux devraient réservés aux plus méritants
- l'argent du mécennat : une personne suggère que les sommes allouées soient réparties 50% par exemple pour la sauvegarde d'un patrimoine et 50% pour soutenir un service public en difficulté.

Fin de la réunion à 19h30